



CREATION DU PASS CIRCUIT

LES CIRCUITS VITESSE PLUS ACCESSIBLES POUR LES MOTARDS !

Afin de faciliter la pratique occasionnelle de la moto sur circuit, la FFM a décidé la création d'une nouvelle offre pour les fans de Vitesse: le PASS CIRCUIT.

QU'EST-CE QUE LE PASS CIRCUIT ?

Le PASS CIRCUIT est un nouveau sésame très simple d'accès proposé par la FFM et qui donnera la possibilité aux pilotes amateurs de rouler sur circuit en étant totalement assuré.

Il est accessible au tarif très abordable de 25 euros si la souscription est effectuée sur internet (depuis votre domicile ou sur place) ou 28 euros, lorsque l'inscription se fait sur place à l'aide du formulaire papier. Accessible à partir de 14 ans (une autorisation parentale sera nécessaire pour les mineurs), le PASS CIRCUIT sera valable pour une journée. Il pourra être délivré sans formalité particulière, ni certificat médical, par l'ensemble des motos-clubs affiliés à la FFM ainsi que, sur place, par les circuits partenaires qui auront conclu une convention avec la FFM.

UNE PROTECTION D'ASSURANCE ÉTENDUE

Le PASS CIRCUIT offre à son titulaire des garanties et des conditions d'assurances très intéressantes : une garantie en Responsabilité Civile, une assurance Individuelle accident et des garanties supplémentaires en option.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Pour de plus amples informations, contactez la FFM : Christophe Le Bihan (Chargé de missions) – Tél. 01.49.23.77.56 – e-mail : clebihan@ffmoto.com

Le Service Communication

COMMUNIQUE